

*Au Conseil communal  
de et à  
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 78 (26)

Municipal responsable : T. Maulaz

---

**Demande d'adoption du rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2025**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi sur les communes et à l'article 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pour l'année 2025.

La Municipalité se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**CONCLUSION**

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°78 (26),
- ouï le rapport de la Commission de gestion chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

**de valider** le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2025.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 mai 2026.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :

F. Gagnebin



la secrétaire :

*p.o. L. Tor Hug*

L. Tor Hug

Annexe : Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2025



Année 2025

Rapport  
de gestion  
de la Municipalité

## Table des matières

1	Municipalité.....	3
2	Administration et population.....	8
3	Personnel communal.....	9
4	Urbanisme.....	9
5	Police, défense incendie, protection civile, informatique et bureautique.....	10
6	Ecoles, Affaires sociales, naturalisations, tourisme.....	11
7	Service des eaux, STEP.....	12
8	Bâtiments communaux, sociétés locales, déchets.....	16
9	Finances.....	20
10	Energies.....	20
11	Forêts, terrains communaux, voirie et routes.....	20
12	Manifestations exceptionnelles.....	22

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes et 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2025.

## 1 Municipalité

La répartition des dicastères du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin était la suivante :

<b>Fabian Gagnebin</b> , syndic Remplaçant : S. Ampezzan	Administration générale Urbanisme Personnel communal Relations juridiques et presse
<b>Yves Guilloud</b> , vice-syndic Remplaçant : F. Gagnebin	Police Pompiers Protection civile Patrouilleurs scolaires Informatique et bureautique
<b>Stefano Ampezzan</b> Remplaçant : Y. Guilloud	Finances, économie Eclairage public Energies Environnement
<b>Christine Taets</b> Remplaçant : J. Schaffner	Accueil de jour et scolaire Social Tourisme Affaires culturelles Communications Paroisse Commission de naturalisation
<b>Didier Crausaz</b> Remplaçant : J.-D. Tharin	Bâtiments communaux Déchèterie, équarrissage Sociétés locales Sport Parcs et promenades
<b>Jérôme Schaffner</b> Remplaçante : C. Taets	Police des constructions Eaux claires et usées Eau potable
<b>Jean-Daniel Tharin</b> Remplaçant : D. Crausaz	Forêts communales et refuge Terrains communaux et hangar agricole Voirie, routes et parking Mobilité Cimetière

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, Tony Maulaz a succédé à Stefano Ampezzan.  
 Une nouvelle répartition des dicastères s'est opérée comme suit :

<b>Fabian Gagnebin</b> , syndic Remplaçant : T. Maulaz	Administration générale Urbanisme Personnel communal Relations juridiques et presse
<b>Yves Guilloud</b> , vice-syndic Remplaçant : F. Gagnebin	Police Pompiers Protection civile Patrouilleurs scolaires Informatique et bureautique
<b>Tony Maulaz</b> Remplaçant : Y. Guilloud	Finances, économie Eclairage public Energies Environnement
<b>Taets Christine</b> Remplaçant : J. Schaffner	Accueil de jour et scolaire Social Tourisme Affaires culturelles Communications Paroisse Commission de naturalisation
<b>Didier Crausaz</b> Remplaçant : J.-D. Tharin	Bâtiments communaux Déchèterie, équarrissage Sociétés locales Sport Parcs et promenades
<b>Jérôme Schaffner</b> Remplaçante : C. Taets	Police des constructions Eaux claires et usées Eau potable
<b>Jean-Daniel Tharin</b> Remplaçant : D. Crausaz	Forêts communales et refuge Terrains communaux et hangar agricole Voirie, routes et parkings Mobilité Cimetière

Participation de la Municipalité à des manifestations et activités diverses

16.01.2025	Rencontre annuelle avec la gendarmerie
13.02.2025	Rapport d'activité du SDIS
05.03.2025	Séance de coordination révision Loi sur les Communes
23.03.2025	Assemblée de paroisse
27.03.2025	Assemblée générale des Syndics
29.03.2025	Coup de balai
02.04.2025	Conseil intercommunal de l'AIERG
05.04.2025	Assemblée générale de l'Association suisse des fibromyalgiques
09.04.2025	Assemblée générale du Groupement forestier 7
10.04.2025	Conseil intercommunal de l'ACRG
30.04.2025	CODIR RAdEGE - FAdEGE
30.04.2025	Rapport annuel de l'ORPC
30.04.2025	Conseil intercommunal de l'ASIGE
07.05.2025	AG FAdEGE - RAdEGE
15.05.2025	Conseil intercommunal de l'ORPC
15.05.2025	Repas de soutien du SemoNord
15.05.2025	Assemblée générale Prosenectute
22.05.2025	Conseil intercommunal du SDIS
28.05.2025	400 ans de l'Abbaye
02.06.2025	Visite pour les 90 ans de Mme Chavaillaz
04.06.2025	Assemblée générale RAdEGE
05.06.2025	Amicale des paysannes vaudoises
07.06.2025	Journée des communes vaudoises
11.06.2025	Assemblée générale CCSPA
17.06.2025	Assemblée annuelle AMY
18.06.2025	Comité local ADNV
18.06.2025	Conseil de Fondation FAdEGE
18.06.2025	Séance CoDir RAdEGE
19.06.2025	Assemblée générale Réseau Santé Nord Broye
25.06.2025	Assemblée générale SI en Pécheret
26.06.2025	AG Champachauffe
16.08.2025	Champagne à Coin

03.09.2025	Visite des districts UCV
06.09.2025	Repaircafé à la déchetterie
17.09.2025	Conseil intercommunal ORPC
18.09.2025	Visite centre de collecte CCSPA
25.09.2025	Conseil Intercommunal du SDIS
25.09.2025	Assemblée des Syndics
08.10.2025	Formation gestion de crise SSCM
10.10.2025	Visite pour les 90 ans de Mme Nicolet
29.10.2025	Conseil intercommunal RAdEGE
31.10.2025	Repas des nouveaux habitants et citoyens
07.11.2025	Test PRU avec l'ORPC
13.11.2025	Célébration des 2 ans d'Oasis
14.11.2025	Repas de soutien du Rugby club
17.11.2025	Séance d'information publique FDRZA
19.11.2025	Séance d'information guichet numérique
22.11.2025	Repas de soutien en faveur de l'ASFM
27.11.2025	Visite pour les 90 ans de M. Teuscher
04.12.2025	Assemblée ordinaire Santé Nord Broye
05.12.2025	Inauguration du Pôle santé (officiel)
06.12.2025	Inauguration du Pôle santé (public)
15.12.2025	Visite annuelle du Préfet
18.12.2025	Fenêtre de l'Avent de la Municipalité

Le Conseil communal a quant à lui siégé à 5 reprises, au cours desquelles la Municipalité lui a présenté les préavis suivants :

56 (25)	Demande d'adoption d'un crédit pour l'acquisition de télécommandes pour l'accès à notre déchetterie	Accepté
57 (25)	Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement des logiciels de gestion communale	Accepté
58 (25)	PACom – révision du Plan d'affectation communal	Accepté
59 (25)	Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour le développement d'une stratégie de positionnement et d'un modèle économique pour le Campus scolaire et sportif	Accepté

60 (25)	Demande d'adoption des comptes 2024, entente intercommunale de la STEP de Champagne, Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon	Accepté
61 (25)	Demande d'adoption du rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2024	Accepté
62 (25)	Demande d'adoption des comptes 2024, Commune de Champagne	Accepté
63 (25)	Demande d'adoption d'un crédit pour compléter l'éclairage public au chemin de la Vidéride	Accepté
64 (25)	Demande d'adoption d'un crédit complémentaire pour l'agrandissement du site de l'école provisoire de Derrière Ville avec la création d'une classe de musique et d'une salle de dégagement	Accepté
65 (25)	Demande d'adoption d'un crédit pour l'assainissement des buttes de tir 50 mètres et 300 mètres de Champagne	Accepté
66 (25)	Demande d'adoption d'un crédit pour la réparation de la boîte de transfert 4 roues motrices du véhicule de voirie Lindner Unitrac	Accepté
67 (25)	Demande d'adoption d'un crédit pour le réaménagement de l'arrêt de bus de la place du Collège	Accepté
68 (25)	Demande d'adoption d'un crédit de construction pour le campus scolaire et sportif de Derrière Ville	Accepté
69 (25)	Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour la mise en conformité des captages et le remplacement de la conduite d'acheminement jusqu'à la STEP de Saint-Maurice	Accepté
70 (25)	Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour le raccordement du réseau d'eau potable à l'ACRG, en vue de la sécurisation de l'alimentation par le Sud de la Commune	Accepté
71 (25)	Arrêté d'imposition pour l'année 2026	Accepté
72 (25)	Demande d'adoption du budget communal 2026	Accepté
73 (25)	Acquisition de radars pédagogiques mobiles et des travaux électriques en vue de leur exploitation	Accepté
74 (25)	Révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois	Accepté

## 2 Administration et population

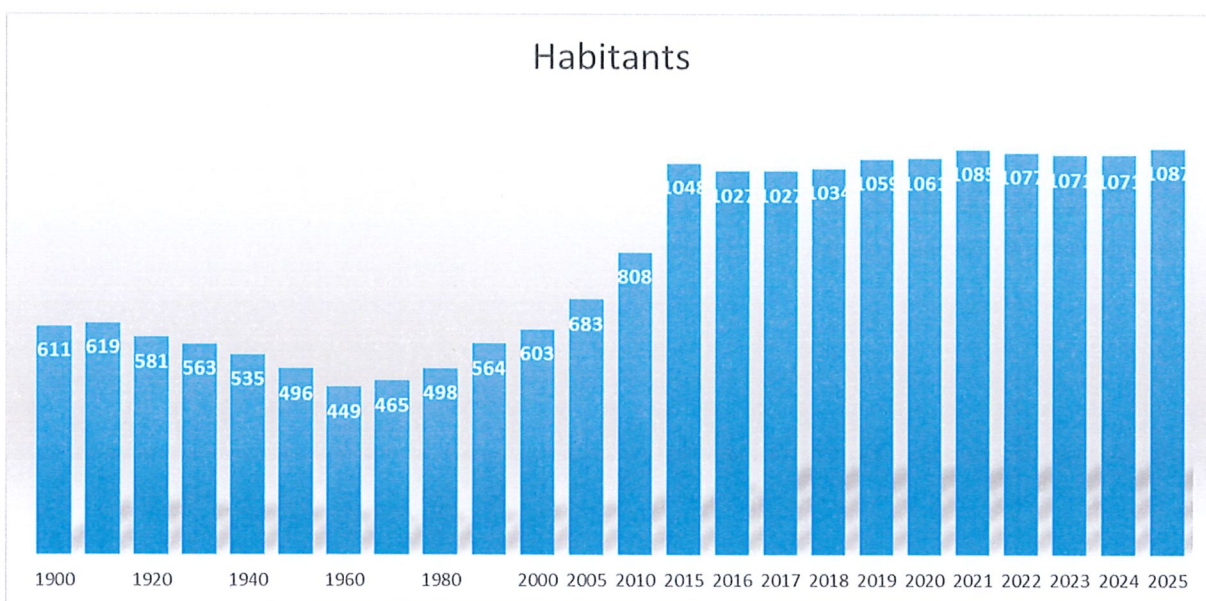
Population au 31.12 (les arrivées et départs sont comptés par personne)

Année	Naissances	Décès	Arrivées	Départs	Total
2025	7	9	108	92	1087

50,13 % d'hommes, soit 545, et 49,87% de femmes, soit 542.

Les chiffres concernant les naissances, décès, arrivées et départs sont extraits du contrôle des habitants en fonction du nombre de traitement réel lors de l'année écoulée. Ils sont ajoutés dans le rapport de gestion entre avril et mai. Ces chiffres peuvent être différents de la statistique vaudoise, car ils ne sont pas extraits aux mêmes dates et des correctifs peuvent avoir eu lieu entre-temps.

Evolution du nombre d'habitants depuis 1900



Visite de la préfecture

Le Préfet, M. De Icco, a effectué sa visite annuelle le 15 décembre, pour le contrôle du fonctionnement de notre commune et pour échanger sur divers dossiers en cours. Aucune remarque particulière n'a été formulée.

### 3 Personnel communal

<b>Personnel communal au 31.12.2025</b>		
M. Segura Antonio	Agent d'exploitation et employé de voirie	100%
M. Noé Schüpbach	Agent d'exploitation et employé de voirie	100%
Mme Tor Hug Laura	Secrétaire communale/municipale	80%
Mme Grozdani Marina	Préposée au contrôle des habitants/secrétariat	80%
Mme Binggeli Nathalie	Boursière communale	70%
Mme Bron Malika	Assistante exécutive	60%
Mme Jasmine Bonaccorsi	Assistante exécutive	70%
Mme Develey Denise	Concierge	60%
<b>Total (équivalents employés à plein temps EPT)</b>		<b>6,2 EPT</b>
M. Evan Houdayer	Apprenti	
M. Bernard Roulet	Patrouilleur scolaire	
Mme Corinne Liardet	Patrouilleuse scolaire	

### 4 Urbanisme

#### PACom

Une mise à l'enquête complémentaire du PACom a été réalisée du 29.01.2025 au 27.02.2025. Elle a abouti à de nouvelles oppositions. Des séances de conciliation ont été effectuées selon la procédure légale. Le Conseil communal a suivi les propositions de la Municipalité pour lever les oppositions. Le dossier a été transmis au canton pour approbation.

#### Police des constructions

Cette année, 18 permis de construire, 19 autorisations municipales et 12 permis d'habiter ou d'exploiter ont été délivrés.

La Commission de salubrité s'est réunie 4 fois pour un total de 9 visites.

Durant la période d'approbation actuelle, tous les projets soumis à la Municipalité sont analysés au regard du PGA actuel et du PACom en cours d'approbation.

La Municipalité continue à traiter les dossiers de police des constructions de manière autonome, sans service technique externe. Le personnel administratif de la commune, conseillé ponctuellement par des mandataires spécialisés, répond, au sens de la Municipalité, de manière efficiente et pragmatique aux problématiques récurrentes rencontrées dans ce domaine.

## 5 Police, défense incendie, protection civile, informatique et bureautique

### Défense incendie et secours

Le personnel du SDIS NV (Service Défense Incendie et Secours régional du Nord Vaudois) est intervenu à 5 reprises sur le territoire communal (2 sauvetages, 1 pionnier, 1 inondation et 1 incendie)

Huit habitants de Champagne (7 hommes et 1 femme) sont incorporés au sein du personnel du SDIS NV (6 au DPS et 2 au DAP).

Deux personnes ont quitté le DAP durant l'année.

Trois habitants sont incorporés aux jeunes sapeurs-pompier.

La Municipalité remercie tous ces miliciens qui consacrent de leur temps pour contribuer et assurer un service de défense incendie et secours opérationnel en tout temps. Afin de maintenir cette disponibilité, le SDIS NV recrute et forme des gens motivés et intéressés. Avis aux amateurs.

### Police

Le poste mobile de la gendarmerie est venu à 5 reprises (10 février, 11 avril, 1<sup>er</sup> mai, 6 juin et 14 août 2025) dans notre commune. Lors de leur présence sur le territoire communal, les gendarmes du poste effectuent des patrouilles à pied ou à vélo dans le village et sont à disposition de la population.

La collaboration avec le poste de Grandson est toujours très bonne et réactive.

### Vidéosurveillance

Le nombre d'infractions signalées à la déchèterie, nécessitant un recours à la vidéosurveillance, est stable et se limite à moins d'une dizaine de cas par année.

### Protection civile

Un exercice de déclenchement du Point de Rencontre d'Urgence (PRU), avec un véhicule de la PCI sillonnant et diffusant un message d'information dans le village, s'est déroulé en date du 7 novembre. Quatre citoyens se sont déplacés pour venir voir et prendre des informations concernant le PRU.

### Informatique et bureautique

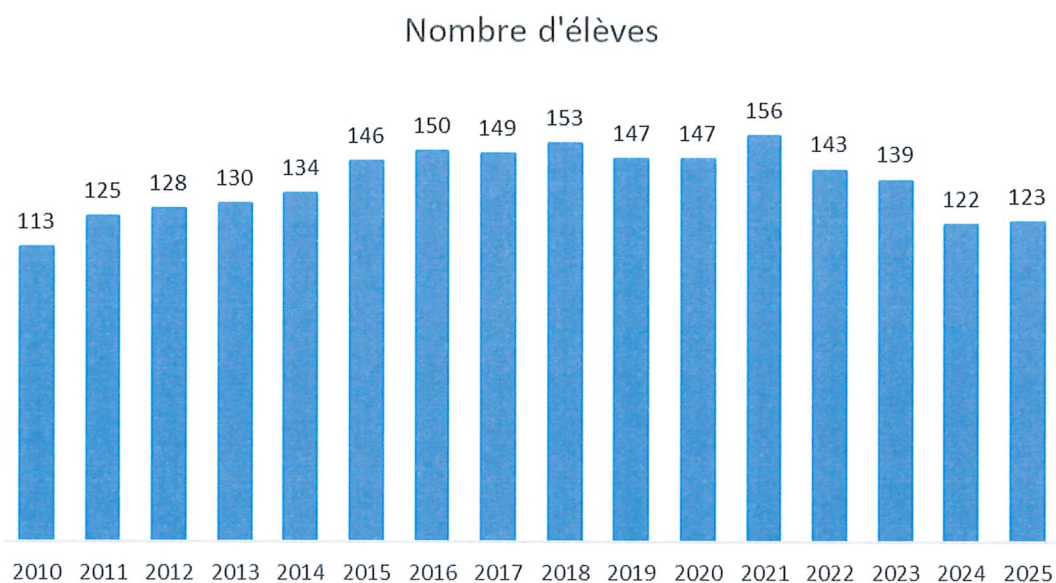
Les nouveaux logiciels de gestion communale pour la bourse (Abacus) et le contrôle des habitants (Innosolv) ont été déployés durant le second semestre de l'année.

## 6 Ecoles, Affaires sociales, naturalisations, tourisme

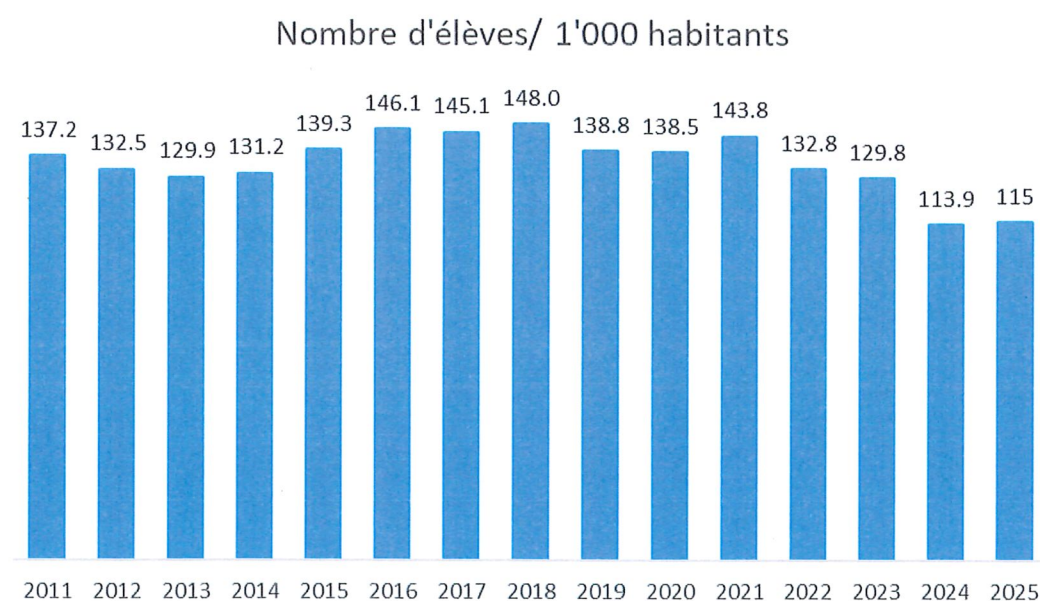
### Ecoles

À fin décembre, la commune de Champagne comptait 123 élèves, soit 86 élèves pour le secteur « primaire » (1-8P) et 37 élèves pour le secteur « secondaire » (9-11P). 116 élèves sont scolarisés au sein de l'EPS de Grandson.

L'évolution du nombre des élèves de la commune de Champagne s'établit comme suit :



Le ratio élèves/habitants est donc le suivant :



## Naturalisations

Dans le cadre de leur demande de naturalisation, la bourgeoisie de Champagne a été accordée à :

- Fabiana Gustavo Arragon
- Gabriela Ramirez
- Karen Sallé – Ramirez

## 7 Service des eaux, STEP

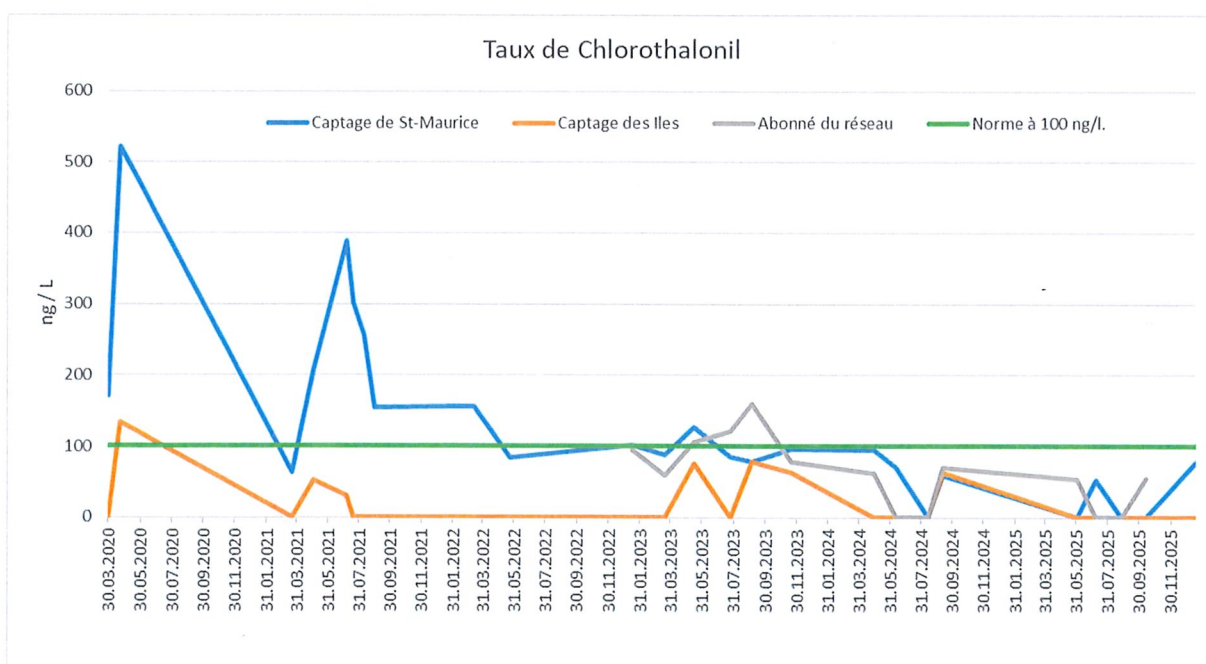
### Services des eaux

Les bornes hydrantes sont contrôlées systématiquement par l'entreprise Hinni. Ce contrôle est effectué sur deux ans pour l'ensemble du réseau. Pour rattraper le contrôle qui n'a pas été fait en 2024 en raison d'un problème de coordination, un contrôle de l'ensemble de notre parc a été réalisé en début d'année. Le contrôle des vannes du réseau a également été effectué sur l'ensemble de la commune par nos employés communaux.

La commune est responsable de la mise en œuvre de son autocontrôle. Pour ce faire, un laboratoire indépendant est mandaté pour réaliser les analyses, selon un planning validé par le service cantonal.

En plus des analyses obligatoires, des analyses supplémentaires, tous les deux mois, nous permettent de monitorer l'évolution de la présence de métabolites du chlorothalonil sur nos deux sources.

Les analyses réalisées continuent à présenter des traces de métabolites du chlorothalonil. Néanmoins ce taux diminue et n'est plus supérieur à la norme en vigueur de 100 ng/l.



Durant cette année, nous avons implémenté l'autocontrôle de notre réseau dans une application développée pour le service des eaux (AquaPilet). Cette application sécurisée permet également la gestion du réseau d'eau par nos employés communaux. Cette nouvelle gestion nous permet une meilleure traçabilité des opérations sur le réseau, d'une manière rapide et efficace. Cette mise à jour était intégrée au préavis relatif à la mise à niveau du système de gestion de la station de Saint-Maurice

À la station de pompage de Saint-Maurice, les deux débitmètres, qui raccordent l'arrivée des sources, ont dû être remplacés durant l'année écoulée. Ce travail a été réalisé dans le cadre des dépenses d'urgence octroyées à la Municipalité par le Conseil communal.

À la suite d'une visite de l'Office de la consommation, un important travail de mise à niveau de notre dossier d'autocontrôle a été réalisé par nos employés Mme Bron et M. Schüpbach, nous les remercions pour cela.

M. Schüpbach suivra une formation de surveillant de réseau en 2026.

#### ACRG (Association des Communes de la région de Grandson)

L'année écoulée a été importante pour l'ACRG avec des projets d'envergure, notamment le réservoir intercommunal de Grandson.

Ainsi en 2025, lors de deux séances (printemps et automne) les préavis suivants ont été présentés et adoptés par le Conseil intercommunal :

- Préavis 1-25, relatif aux comptes
- Préavis 2-25, relatif au rapport de gestion
- Préavis 3-25, crédit d'études concernant le nouveau réservoir de Mauborget
- Préavis 4-25, relatif au budget 2026
- Préavis 5-25, crédit de construction pour la réalisation d'un réservoir interrégional à Grandson et sa conduite de trop-plein

#### AIERG (Association Intercommunale pour l'Épuration région Grandson)

L'Association intercommunale de l'épuration Région Grandson (AIERG) a continué son travail de développement de la régionalisation.

Le fait marquant de cette année a été le développement du projet entre la STAP des Pins et la STEP de Concise. La direction de ce projet a été remaniée pour mieux s'adapter aux contraintes rencontrées. Ainsi, un bureau d'hydraulique est maintenant chargé de la conduite du projet avec un groupement de mandataires spécialisés. Ceci permettra d'amener le projet à une prochaine mise à l'enquête.

A cet effet, des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés durant l'année sur une bonne partie du futur tronçon. Ceci a permis de valider le tracé projeté.

La STAP de Grandson est toujours en phase de réglages et d'optimisation.

L'effectif administratif reste identique avec le secrétariat tenu par Mme Virginie Lénart, qui a son bureau à son domicile de Villars-Burquin et la comptabilité gérée par Mme Nathalie Binggeli, boursière de la commune de Champagne. Ces deux collaboratrices travaillent de manière indépendante et fiable, à notre entière satisfaction.

Six préavis ont été présentés et acceptés au Conseil intercommunal durant l'année écoulée.

Nos partenaires de l'entente STEP sont régulièrement informés des avancées de ce projet qui devrait, à terme, nous permettre de nous raccorder à la STEP d'Yverdon-les-Bains.

### STEP

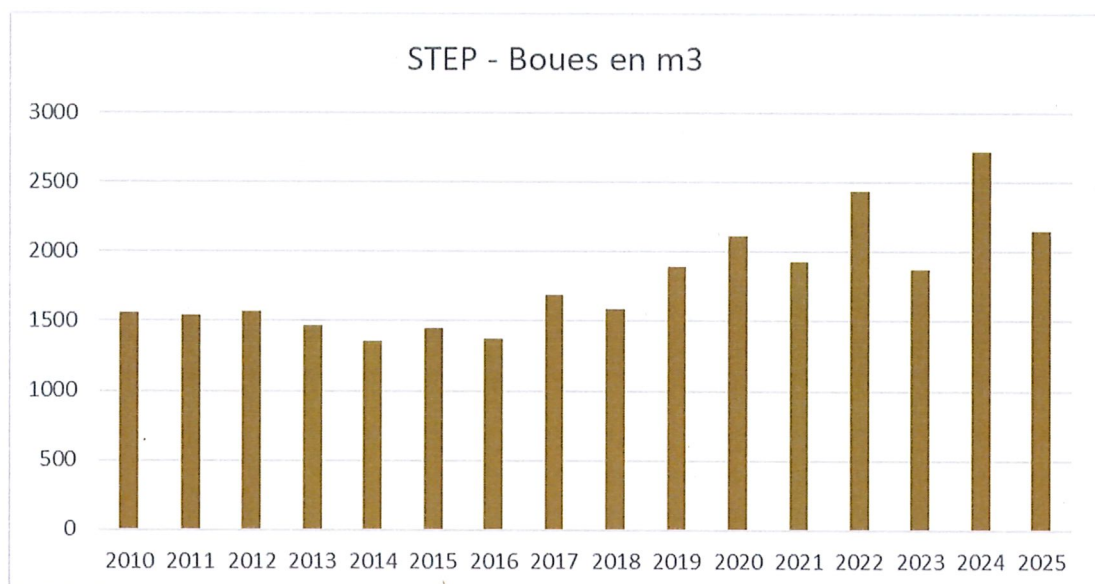
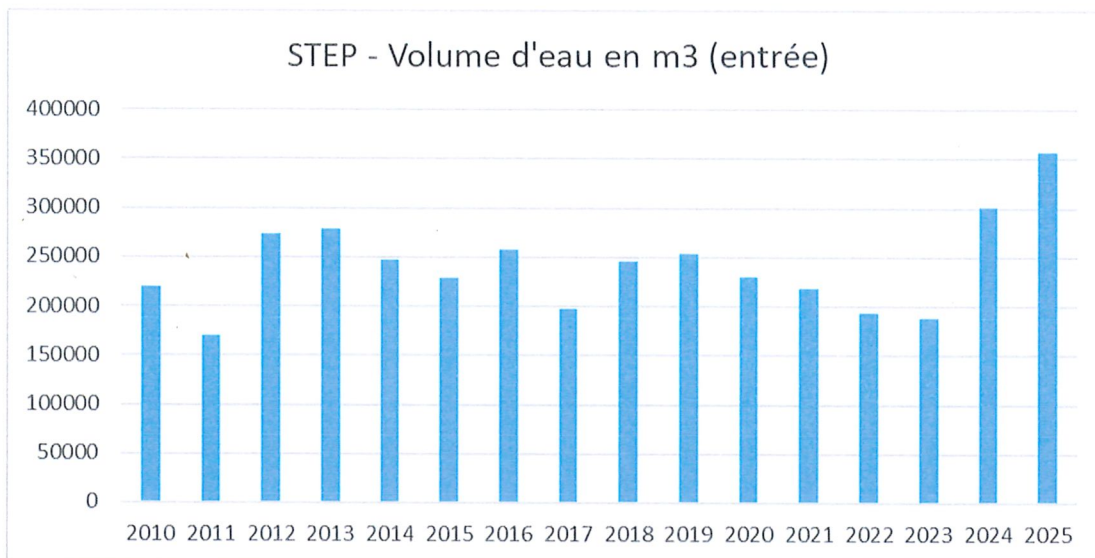
L'entretien de notre STEP a été assuré par nos employés communaux.

La STEP a fonctionné avec un entretien minimum, sans investissements majeurs, en prévision du raccordement à l'AIERG. Néanmoins, l'année écoulée a été marquée par plusieurs problèmes majeurs. Effectivement l'un des brasseurs est tombé en panne et ne peut être réparé sans des investissements importants. Ce dernier a été enlevé du bassin afin d'éviter des dommages plus importants en raison de pièces qui se désolidariseraient de l'appareil. Dès lors, le fonctionnement du bassin biologique ne repose plus que sur le premier brasseur qui avait été réparé il y a quelques années, mais qui date des années 70 et n'est pas prévu pour fonctionner seul dans le système actuel. Cette solution est inquiétante et la municipalité a pris contact avec une entreprise spécialisée pour rechercher des solutions de remplacement en cas de nouvelle panne du brasseur restant.

De plus, les valeurs de traitement s'améliorent un peu mais restent régulièrement supérieures aux minimas légaux. Cela démontre que le raccordement prochain à l'AIERG devient inévitable et pressant.

L'analyse de l'évolution des volumes traités démontre une augmentation des volumes d'eau mais une diminution des boues par rapport à 2024. Cette tendance est confirmée par une analyse des eaux claires parasites à l'entrée de la zone industrielle, réalisée pour l'AIERG durant l'année.

Cette nouvelle information a incité la municipalité à entreprendre des analyses de détection des eaux claires parasites sur le bassin versant de la STEP, y compris les communes de Tévenon et Mauborget. Cette étude sera entreprise en 2026.



### Eaux usées/Eaux claires

L'entretien usuel d'une partie des sacs des grilles d'eau a été réalisé en fin d'année.

Le chemisage du collecteur de la place du collège a été réalisé. Cela a amélioré la situation hydraulique dans le secteur, mais des reflux demeurent chez deux propriétaires. La municipalité a décidé d'installer des clapets anti-retours sur ces deux canalisations afin de résoudre ce problème. Un suivi de ces nouvelles installations durant les prochaines années nous permettra de confirmer si ces opérations ont résolu la problématique de ce secteur.

## 8 Bâtiments communaux, sociétés locales, déchets

### Collège - Pôle Santé

Après la 1<sup>ère</sup> phase de travaux réalisée en 2024 portant sur la rénovation des façades et sur le changement des fenêtres, les gros travaux de transformations se sont poursuivis. Ces travaux ont soulevé de nombreuses difficultés dans les sous-sols dû à l'eau. Ils ont été excellemment maîtrisés par l'entreprise mandatée.

Les travaux d'envergure réalisés donnent un nouveau visage à l'intérieur de ce bâtiment, tout en gardant les parties protégées au patrimoine communal. Chauffage, isolation, nouvelle répartition des locaux, peinture, ascenseur, électricité, éclairage et ventilation ont été remis à neuf.

L'entier des travaux a été réalisé pour une remise des locaux aux locataires pour le 1<sup>er</sup> novembre. Il restera l'aménagement des combles.

### Ecole modulaire

L'école modulaire construite donne satisfaction aux utilisateurs. Quelques ajustements ont été réalisés quant au réglage des chauffages. 2 classes ont été également construites en août (classe de musique et de dégagement).

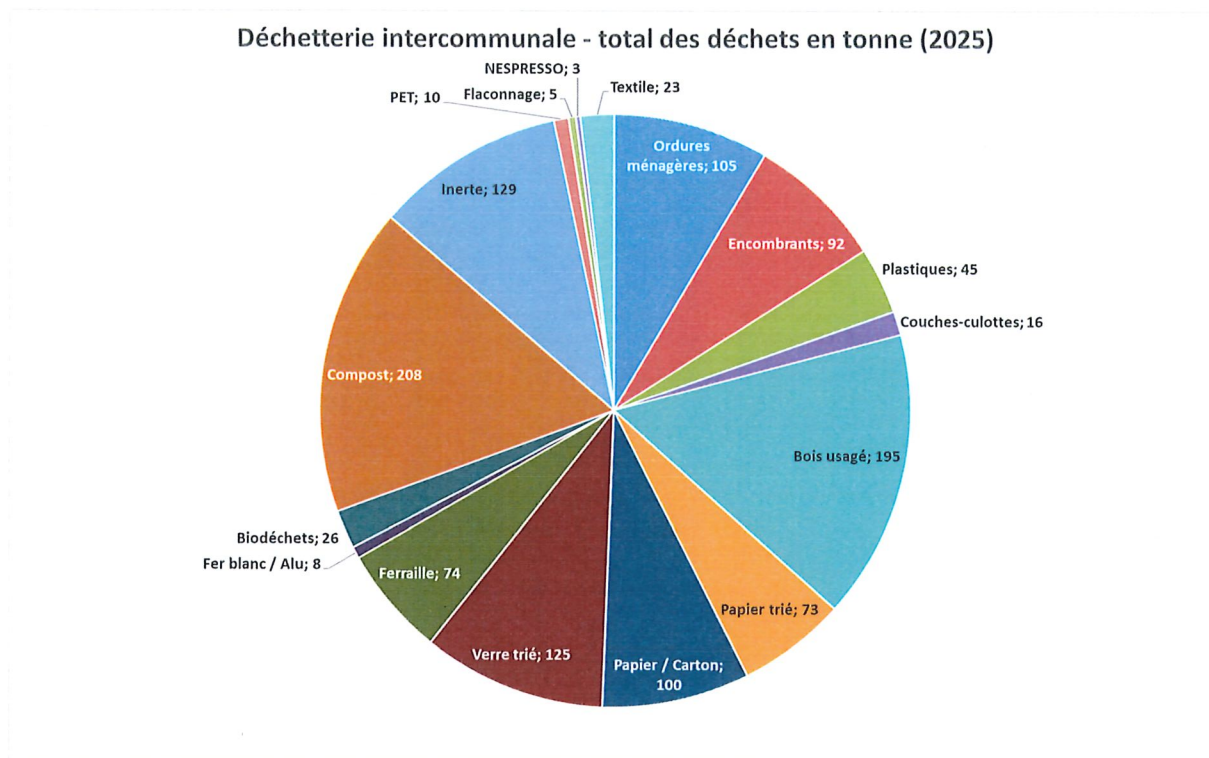
### Campus

Le permis de construire est entré en force le 19.08.2024. Les appels d'offre ont été lancés et des mandats ont été attribués selon les règles des marchés publics. Des recours ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) sur le marché de la construction bois et sur le marché de la maçonnerie. Le dossier d'exécution est en cours avec les mandataires.

Les crédits de construction ont été acceptés par le conseil communal de Champagne et le conseil intercommunal de l'ASIGE.

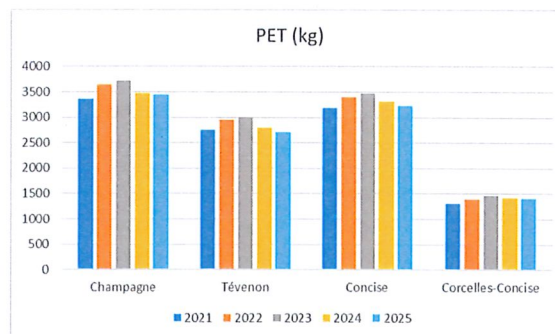
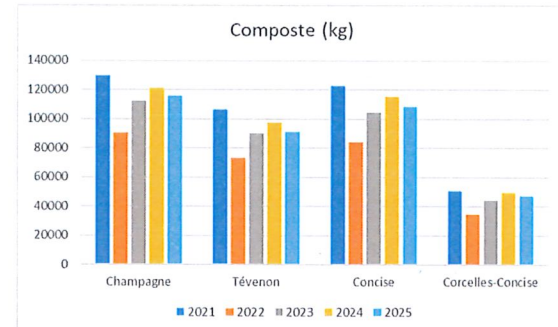
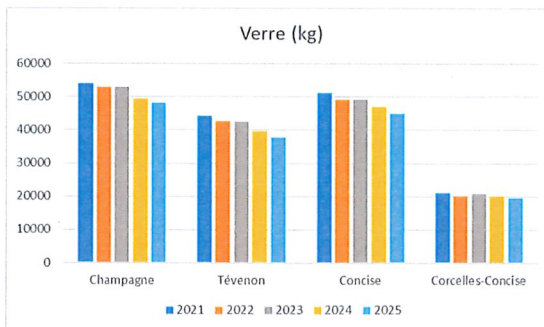
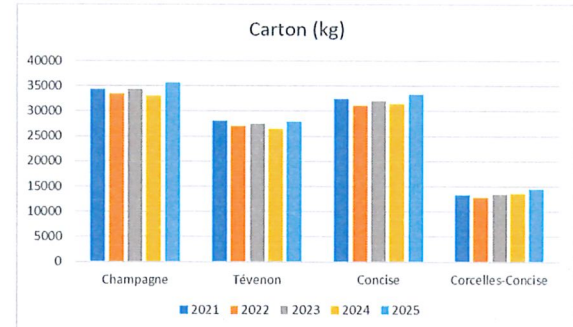
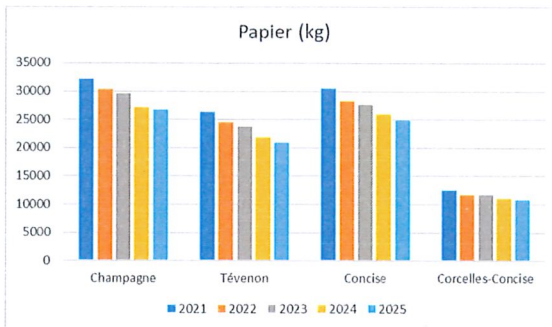
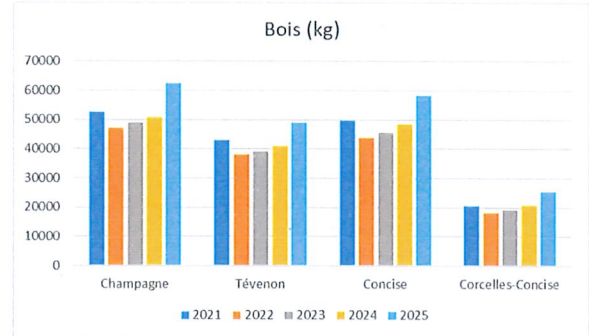
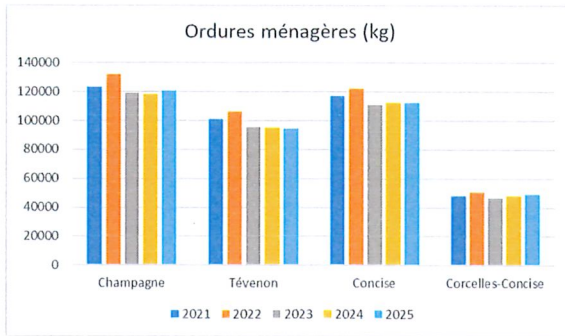
Déchèterie

Déchets collectés en 2025

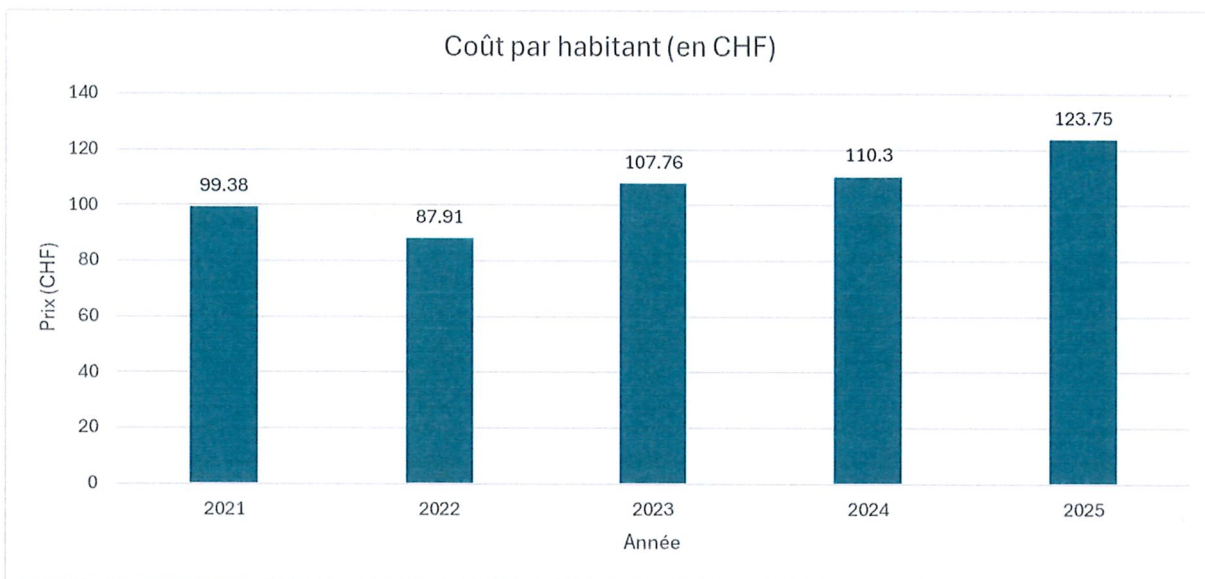


Le poids total des déchets collectés en 2025 se monte à 1'275 tonnes.

Evolution des quantités de quelques types de déchets



Evolution des coûts par habitant



Les coûts sont à la hausse en raison d'une augmentation des frais de transport de la STRID.

Certificat de recyclage du PET



## 9 Finances

Un travail de préparation pour le passage au nouveau modèle harmonisé (MCH2) a été réalisé afin d'anticiper la transition pour 2026. Le budget 2026 a été établi selon ce nouveau modèle.

Les travaux de mise en place et de préparation de la transition des outils ont été effectués en vue du passage à ABACUS pour la gestion comptable de la commune.

Les finances sont traitées dans un préavis séparé.

## 10 Energies

### Installations photovoltaïques

L'installation photovoltaïque de la déchèterie a produit 111'477 kWh. Sur cette production, la part d'énergie autoconsommée est de 41'972 kWh, ce qui représente 37.7%.

La consommation est répartie ainsi entre les différents acteurs :

- STEP : 79 %
- SALT : 15 %
- Déchèterie : 6 %

## 11 Forêts, terrains communaux, voirie et routes

### Forêts

L'état sanitaire de nos forêts ne s'améliore guère et reste toujours très délicat à cause des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes, comme la sécheresse et la chaleur. Les hêtres de notre forêt du Grand-Bois souffrent particulièrement de ces conditions, ce qui provoque le dépérissement de cette essence par endroit à cause d'une bactérie (couleure noirâtre) qui ronge l'intérieur du tronc de l'arbre.

Dans notre forêt de La Vaux, le bostryche a causé d'énormes dégâts et provoqué d'importants travaux forestiers par l'abattage de plus de 600 arbres. Ces coupes représentent un volume de bois d'environ 1800 m3.

La Municipalité a validé le recensement de 38 arbres potentiellement remarquables sur le territoire de notre commune à la Direction Générale de l'Environnement.

La Municipalité a accepté le projet du groupement forestier pour la réalisation d'une place de stockage supplémentaire pour les plaquettes vertes, le long du hangar existant.

Une permanence mutualisée entre notre commune et les communes de Tévenon, Fiez, Fontaines, Concise et Novalles pour l'inspection des champignons, pour les mois d'octobre et novembre, a été mise en place sous la responsabilité du contrôleur certifié Monsieur Yan Francescato. Le projet sera reproduit pour l'année 2026.

### Terrains communaux

La commune a acquis le terrain propriété de la Fondation pour le développement du sport à Champagne, afin de poursuivre la construction du Campus selon les conditions convenues.

### Voirie et routes

Les travaux de réaménagement de la place du collège pour la mise en sécurité du carrefour et de la mise en conformité des arrêts de bus, afin de respecter la loi suisse sur l'égalité sur les personnes handicapées (LHand) norme VSS 640 075, ont débuté en novembre de cette année.

### Mobilité

Un 2<sup>ème</sup> examen préalable pour la mobilité a été transmis à la DGMR pour les différents aménagements prévus pour le Campus scolaire et sportif de Derrière ville.

À la suite du rapport de la sous-Commission des limitations de vitesses (SCLV) et à la validation de la Commission Consultative de Circulation (CCC), la vitesse dans la quasi-totalité du village est abaissée à 30 km/h dès février. Une signalisation adéquate ainsi que d'importants marquages, ont été réalisés pour la mise en place de cette nouvelle mesure.



## 12 Manifestations exceptionnelles

Cette année a été marquée par l'organisation de la Journée des Communes vaudoises, qui a accueilli près de 2'000 participants qui ont pu découvrir l'économie régionale et le patrimoine communal et régional.

On notera la présence de notre Conseiller fédéral Albert Rösti et de nombreuses personnalités politiques fédérales, cantonales et communales.

La Municipalité avait mandaté un comité ad-hoc pour l'organisation de cet évènement.

